

A Marseille, c'est la saison de la pêche à la trottinette

écrit par François des Groux | 28 juillet 2019



Hier, au journal télévisé de TF1, Audrey Crespo-Mara nous proposait un passionnant reportage sur une coutume pittoresque de Marseille et de son port : la pêche à la trottinette électrique. C'était l'occasion, également, d'entrevoir la faune particulière vivant dans l'écosystème phocéén.

Comme tous les ans, les plongeurs visitent le cimetière sous-marin constitué d'épaves de bouteilles, de batteries, de pneus, de téléphones portables ou de barrières métalliques. Mais, ce jour-là, au fond du Vieux-port, ils étaient tombés sur un banc de trottinettes électriques et en ont pêché une quarantaine en moins d'une heure !



Illustration : la dernière pêche du moi de mai (La Provence)

Résumé

A Marseille, des jeunes, pour s'amuser, jettent dans le port les trottinettes électriques de la ville de Marseille. Elles deviennent une nouvelle source de pollution qui inquiète les autorités et les riverains. Mises en service il y a 6 mois, elles ont vite été vandalisées : à l'origine, c'est parfois un simple jeu entre adolescents. Des bénévoles s'organisent tous les ans pour aller repêcher les trottinettes mais leur recyclage s'avère difficile voire impossible pour la batterie contenant du lithium, un composé chimique qui ne résiste pas à l'eau. Alors, quelle est la solution ? Des entreprises de location ont embauché des « patrouilleurs » pour décourager les éventuels vandales. Ici, des adolescents ont forcé le système de déverrouillage : « c'est pour nous dépanner » rétorquent-ils. De toute façon, les « patrouilleurs » n'ont aucun moyen de sanctionner les auteurs d'actes de vandalisme. 3000 trottinettes sont en libre-service à Marseille, d'autres villes, comme Bordeaux, ont préféré les interdire.

<https://www.tf1.fr/tf1/jt-we/videos/port-de-marseille-la-poubelle-des-trottinettes-66565265.html>



Un jeune provençal : « wesh, c'est pour nous dépanner »

Même reportage effectué par l'Express quelques jours auparavant :

.
Bien sûr qu'il y aurait des solutions, par exemple, pour ces « jeunes », une amende salée, un travail d'intérêt général et l'obligation d'écouter tous les discours de Greta Thunberg...